



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



14025894

ATAUX JAVIER
fier associé

DEPOSÉ AU GREFFE LE

16 -01- 2014

TRIBUNAL DE COMMERCE
Greffier JAVIER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 447.380.430

Dénomination

(en entier) : **ART-GREEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : S.A.

Siège : 148 chaussée de Bruxelles à 7500 Tournai

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : augmentation de capital

D'un acte reçu par le notaire associé Gaëtan QUENON de résidence à Templeuve le 23 décembre 2013 il résulte que l'assemblée générale des associés a décidé :

- L'assemblée décide, au vu des rapports ci dessus, d'augmenter le capital à concurrence de CENT TRENTE NEUF MILLE CINQ CENT EUROS (139.500, Euros) pour le porter de soixante-deux mille euros (62.000) à deux cent un mille cinq cent euros (201.500) par voie d'apport immédiat par les comparants d'une créance de dividendes distribués suite à l'assemblée générale du onze décembre deux mille treize, prélevés sur les réserves disponibles, tels qu'ils figurent aux comptes annuels arrêté au 31 décembre 2011, approuvés par l'assemblée générale du mois de mai deux mille douze, et ce conformément à l'article 537CIR92.

- et : L'article 5 sera donc rédigé comme suit :

Article 5 - Capital

Le capital social est fixé à deux cent un mille cinq cent euros (201500 €). Il est divisé en trois cent septante-cinq actions (375.-) sans valeur nominale, représentant chacune un/trois cent septante-cinquième de l'avoir social, entièrement souscrites et libérées

signé par le notaire associé Gaëtan QUENON à Templeuve

déposé en même temps : expédition des présentes

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature